

VILLE DE ROYAN



**COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Dossier suivi par Julien YOUINOU  
Responsable du Service Juridique  
Tél. : 05.46.39.56.65  
JY/EG

Royan, le 5 mars 2020

**Monsieur Paul GATIGNOL**

*Gérant*

SARL IMPRIMERIE GATIGNOL & FILS

14 avenue Maryse Bastié  
**17200 ROYAN**

Envoi par voie numérique  
Plateforme dématérialisée profil d'acheteur

[imprimerie.gatignol@wanadoo.fr](mailto:imprimerie.gatignol@wanadoo.fr)

**OBJET** : Accord-Cadre Mono-Attributaire à bons de commande  
impression et services connexes pour les besoins de la Ville de ROYAN

**LOT n°3 « AFFICHES MUNICIPALES »**

*Montant minimum annuel : 15.000 € H.T.*

*Montant maximum annuel : 40.000 € H.T.*

Monsieur,

Dans le cadre de la consultation désignée en objet, j'ai l'honneur de vous **notifier le lot n°3 « AFFICHES MUNICIPALES » du marché de SERVICES** correspondant.

L'exécution des prestations commencera dès réception de l'ordre de service la prescrivant.

Je vous remercie de bien vouloir trouver en annexe, pour attribution, un exemplaire certifié conforme de l'acte d'engagement correspondant.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Patrick MARENGO

**P.J./1**

**MARCHES PUBLICS  
DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**VILLE DE ROYAN  
(Pouvoir adjudicateur)  
Service Juridique  
80 avenue de Pontailac  
CS 80218  
17205 ROYAN Cedex**

D 20.074-003

**ACCORD-CADRE MONO ATTRIBUTAIRE À BON DE COMMANDE :  
IMPRESSIONS ET SERVICES CONNEXES**

**Lot n°3 : affiches municipales**

**Acte d'Engagement du lot n°3**

**N° de marché**

20 2 4 0 0 2 -003

## ACTE D'ENGAGEMENT

- **Maître de l'Ouvrage (pouvoir adjudicateur) :**

**VILLE DE ROYAN**

- **Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :**

**211 703 061 000 13**

- **Objet du Marché :**

**Impressions de l'ensemble des documents municipaux**

- **Modè de passation et forme de marché :**

Cette consultation est un appel d'offre ouvert européen ouvert passé en application des dispositions des articles L. 2124-2, L.2125-1, R.2161-1 à 5, R.2162-1 à 6 et R2162-13 à 14 du Code de la commande publique (CCP).

- **Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :**

**Monsieur le Maire**

- **Ordonnateur :**

**Monsieur le Maire**

- **Comptable public assignataire des paiements :**

**Madame la Chef du Service Comptable de ROYAN**

## **SOMMAIRE**

**Article Premier : contractant**

**Article 2 : Offre de Prix**

**Article 3 : Duree du Marche et Conditions Generales d'Execution**

**Article 4 : Paiement**

**Article 5 : Penalites Contractuelles**

**Article 6 : Origine des Fournitures**

**Article 7 : Engagements du Candidat**

**ANNEXE N° 1 : RELATIVE À LA DÉCLARATION DE SOUS-TRAITANCE**

**ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS**

**Lot n°3**- affiches municipales

**ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT**

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents de la consultation, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire (Candidat individuel),

M Paul GATIGNOL

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Numéro de SIRET : \_\_\_\_\_ Code APE : \_\_\_\_\_

Numéro de TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

engage la société Imprimerie GATIGNOL sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

SARL IMPRIMERIE GATIGNOL & Fils

Adresse

14 avenue Margse Baotic 17100 ROYAN

Adresse électronique : imprimerie.gatignol@wanadoo.fr

Numéro de téléphone : 0546050542 Télécopie : 0546051970

Numéro de SIRET : 916 973 569 000 23 Code APE : 1812Z

A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. : \_\_\_\_\_

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 373 169 73 569

Le mandataire (Candidat groupé),

M \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de

désigné mandataire :  du groupement solidaire  
 solidaire du groupement conjoint  
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Numéro de SIRET : \_\_\_\_\_ Code APE : \_\_\_\_\_

A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. : \_\_\_\_\_

Numéro de TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

S'engage, au nom des membres du groupement<sup>1</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (C.P.A.J.), 80 avenue de Pontauillac, CS 80218, 1720 ROYAN dans le respect des secrets protégés par les dispositions du Code des Relations entre le Public et l'Administration en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : <http://www.ville-royan.fr> (rubrique « Economie/Marchés publics ») et le site internet du profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr>, et le Journal Officiel de l'Union Européenne [http://simap.europa.eu/index\\_fr.htm](http://simap.europa.eu/index_fr.htm), et le site internet du BOAMP à l'adresse électronique suivante : <http://www.boamp.fr>.

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.FCS), les présentes prévalent.

## **ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX**

<sup>1</sup> Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Les prix sont ceux mentionnés dans le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) et seront rémunérés par application aux quantités réellement exécutées. Seuls les prix unitaires sont contractuels, les quantités étant données à titre indicatif et n'engageant pas le pouvoir adjudicateur. D'une manière générale, en cas de discordance entre des montants figurant en chiffres et ceux en lettres, seuls les montants indiqués en lettres prévaudront à défaut d'avoir fait l'objet d'une rectification lors d'échanges dans le cadre de précisions demandées par le pouvoir adjudicateur, ou lors de la négociation éventuelle ou de mise au point avec le(s) soumissionnaire (s) retenu(s).

L'évaluation de l'ensemble de la prestation telle qu'elle résulte du bordereau des prix unitaires (B.P.U.) et figurant à l'annexe financière jointe au présent acte d'engagement est fixée forfaitairement par rapport à des quantités données à titre indicatif dans le détail quantitatif estimatif (D.Q.E.) n'engageant pas le pouvoir adjudicateur, est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

**pour la solution de base :**  
(à compléter par le soumissionnaire)

Montant H.T. 11 777	
T.V.A. (taux de 20. %) 2 355,4	
Montant T.T.C. 14 132,4	
Soit en toutes lettres T.T.C.	quatorze mille cent trente deux euros, quarante centimes

L'accord-cadre est passé sous forme de marché à bons de commande avec montant minimum et montant maximum pour toute sa durée :

☛ Montant minimum annuel : 15 000 euros Hors Taxes  
(si durée du marché supérieure à un an)

Taux de T.V.A. : 20 %

Montant T.T.C. : 18 000 euros

☛ Montant maximum annuel : 40 000 euros Hors Taxes  
(si durée du marché supérieure à un an)

Taux de T.V.A. : 20 %

Montant T.T.C. : 48 000 euros

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant Hors Taxes : 0 Euros

TVA (taux de ..... %) : 0 Euros

Montant Toutes Taxes Comprises : 0 Euros

Soit en lettres :



La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans la déclaration de sous-traitance, les modifications de marché ou les actes spéciaux.

Le formulaire de déclaration de sous-traitance recommandé est le formulaire DC4 - dernière mise à jour en vigueur (pour information, à ce jour celui du 01 avril 2019) téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-mise-a-jour-dc4-et-notice-explicative>.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur<sup>2</sup> :

- un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire,  
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**NB :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

Conformément au C.C.A.P. le ou les opérateurs économiques ci-après désignées :

- refusent<sup>3</sup> de percevoir l'avance,  
 acceptent de percevoir l'avance.

**NB :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'opérateur économique renonce au bénéfice de l'avance.

### **ARTICLE 3 : DURÉE DU MARCHÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXÉCUTION**

Le marché commence à la date de notification.

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 (douze) mois, à compter de la notification du marché. Ce marché peut être reconduit tacitement deux fois pour une période de 12 (douze) mois chacune. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 (deux) mois avant la fin de la durée de validité du marché.

Les autres délais d'exécution des prestations seront repris, le cas échéant, à chaque bon de commande.

### **ARTICLE 4 : PAIEMENT**

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

▪ Ouvert au nom de : \_\_\_\_\_

Pour les prestations suivantes : \_\_\_\_\_

Domiciliation : \_\_\_\_\_

Code Banque : \_\_\_\_\_ Code Guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_

Clé RIB : \_\_\_\_\_ IBAN : \_\_\_\_\_ BIC : \_\_\_\_\_

▪ Ouvert au nom de : \_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Cocher la case correspondant à votre situation

<sup>3</sup> Cocher la case correspondant à votre situation

Pour les prestations suivantes : \_\_\_\_\_

Domiciliation : \_\_\_\_\_

Code Banque : \_\_\_\_\_ Code Guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_

Clé RIB : \_\_\_\_\_ IBAN : \_\_\_\_\_ BIC : \_\_\_\_\_

▪ Ouvert au nom de : \_\_\_\_\_

Pour les prestations suivantes : \_\_\_\_\_

Domiciliation : \_\_\_\_\_

Code Banque : \_\_\_\_\_ Code Guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_

Clé RIB : \_\_\_\_\_ IBAN : \_\_\_\_\_ BIC : \_\_\_\_\_

#### **ARTICLE 5 : PÉNALITÉS CONTRACTUELLES**

**En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L. 8221-5 du Code du Travail.**

Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ci-avant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

#### **ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES<sup>4</sup> (à remplir si marché de fournitures)**

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays : .....

#### **ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP).  
(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché aux torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions de la réglementation portant sur les marchés publics, notamment l'annexe 4 du CCP, et particulièrement son article 3, et du code du travail (CT), les documents suivants :

- pièces prévues à l'article D.8222-5 du C.T. (puis tous les six mois durant la période d'exécution du marché) :
  - une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D. 8222-5-1° du C.T.), dite attestation de vigilance,
  - les justificatifs d'immatriculation (article D. 8222-5-2° du C.T. et article R.2143-8 du CCP).
  - dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.) (dispositif d'alerte - article L. 8222-6 du C.T. et article R.2143-8 du CCP).

<sup>4</sup> Rayer les mentions inutiles

- attestation d'assurance décennale (uniquement pour les marchés publics de travaux hormis ceux mentionnés à l'article L. 243-1-1 du Code des Assurances) (article L. 241-1 alinéa 2 du Code des Assurances) ;
- attestation fiscale (article R.2143-7 du CCP, arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire (le cas échéant) (article R.2143-9 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès dues par les membres des professions libérales visé au c du 1° de l'article L. 613-1 du code de la sécurité sociale (article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage intérimaires (article 2.III de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), l'attestation de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-2 à L. 5212-5 du code du travail (article 2.IV de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP).

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP) ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D.8222-5 et D.8222-8 du Code du Travail conformément à l'article R.2143-8 du CCP, et notamment l'annexe 4 du CCP, en particulier son article 3, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger :

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail, notamment les articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les documents suivants :

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n°883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la Sécurité Sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article R. 2143-8 du CCP) ;
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujetti à la T.V.A. en France, un document mentionnant :
  - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article R. 2143-8 du CCP) ;
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :
  - soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2° a) du C.T.)
  - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
  - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois (article D.8222-7-2°- c) du C.T.),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D.8254-2 à D.8254-5 du C.T.).

Si je suis établi dans un Etat autre que la France, je m'engage à fournir, dans le cadre d'un détachement éventuel d'un ou plusieurs salariés, et ce, avant chaque détachement de salarié(s), une copie de la déclaration de détachement effectuée sur le télé-service " SIPSI " du ministère chargé du travail, conformément aux articles R. 1263-5 et R. 1263-7 du Code du Travail et une copie du document désignant son représentant en France (article R. 1263-12 du Code du Travail).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion du marché, en application des dispositions de l'article R.2143-10 du CCP, pour prouver notamment la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement des documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés aux articles R. 2143-6 à R.2143-9 du CCP, ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par mes soins devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de mon pays d'origine ou d'établissement.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP) ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail conformément à l'article R.2143-8 du CCP, et notamment l'annexe 4 du CCP, en particulier son article 3, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

J'accepte sans réserve les clauses du C.C.A.P. du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

#### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

*Fait en un seul original*

A ..... *Rogan* .....  
Le ..... *26/11/13* .....

#### **Signature du candidat**

*Porter la mention manuscrite*

*Lu et approuvé*

*lu et approuvé*  


## ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre  
pour valoir acte d'engagement*

**La Ville de ROYAN** représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, lui portant délégations de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales

A ..ROYAN.....  
Le ..2 mars 2020.....



Le Maire,

Petruck HARENGO

Elle est complétée par les annexes suivantes<sup>5</sup> :

- Annexe n°1 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement ;
- Autres annexes (A préciser) :

## NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

*En cas de remise contre récépissé (pour les situations où la notification ne se fait pas de manière dématérialisée) :*

*Le titulaire signera la formule ci-dessous :*

*« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »*

A ..... le .....<sup>6</sup>

Signature

<sup>5</sup> Cocher la case correspondante

<sup>6</sup> Date et signature originales

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2  La totalité du bon de commande n° .....

Afférent au marché (indiquer le montant en chiffres) : \_\_\_\_\_

et en lettres : \_\_\_\_\_

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* :

\_\_\_\_\_

4  La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

\_\_\_\_\_

et devant être exécutée par \_\_\_\_\_

en qualité de : \_\_\_\_\_

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A ..... le .....<sup>7</sup>

Signature

**MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE**

*(A renseigner autant de fois que nécessaire)*

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée *(indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre)* à :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Montant initial :

- Ramené à : \_\_\_\_\_

- Porté à : \_\_\_\_\_

A ..... le .....<sup>8</sup>

Signature

<sup>7</sup> Date et signature originales

<sup>8</sup> Date et signature originales

**ANNEXE N°1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITIONS DES PRESTATIONS**

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Raison Sociale : SIREN : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
<b>Totaux</b>				

**Bordereau des Prix Unitaires lot 3 : Affiches municipales**

Descriptif	Format	Type d'impression	Type de Papier	nombre de commande annuelle	Grammage	Nbre Exemplaires estimatif	Prix Unit. H.T.	Total
<b>Affiches</b>	120*176 cm	numérique	mobilier urbain	70	140 gr	728	8,635	6330
	80*120cm	numérique	mobilier urbain	50	140 gr	534	5,67	3028
	A3	numérique	couché demi-mat	30	135 gr	3 060	0,15	459
	A3	numérique	couché demi-mat	10	90 gr	100	0,15	15
	A5	numérique	couché demi-mat	6	135 gr	12 000	0,025	300
	A6	numérique	Couché demi-mat	2	135 gr	4 000	0,02	80
<b>flyers</b>	A5 - recto/verso	numérique	couché demi-mat	5	170 gr	10 000	0,03	300
	A5 - recto/verso	numérique	couché demi-mat	5	90 gr	5 000	0,04	200
<b>tickets</b>	7*16 cm (souche + 2 parties détachables)	offset - noir	mat	2	80 gr	14 000	0,02	285
	7*16 (souche + 2 parties détachables) visites guidées	numérique quadri rectocouché demi-mat		2	80 gr	10 000	0,035	350
	6*165,8 cm (souche + 1 partie détachable)	offset-noir	mat	2	80 gr	23 000	0,0187	430€
<b>Total H.T.</b>								11777
								T.V.A. 20 %
								2355,4
<b>Total T.T.C.</b>								14132,4